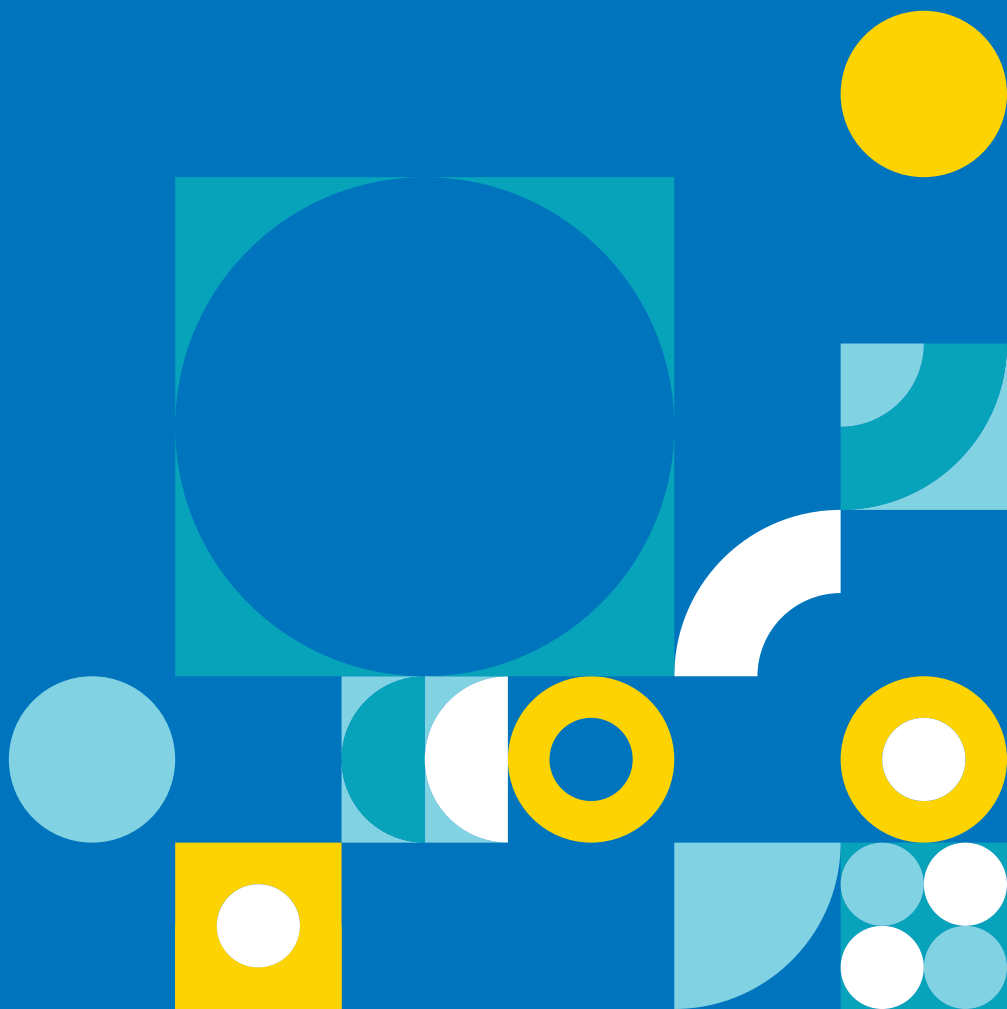


Guide pas-à-pas

Demander une remise de majorations de retard



Vous avez reçu une relance ou une mise en demeure de l'Urssaf

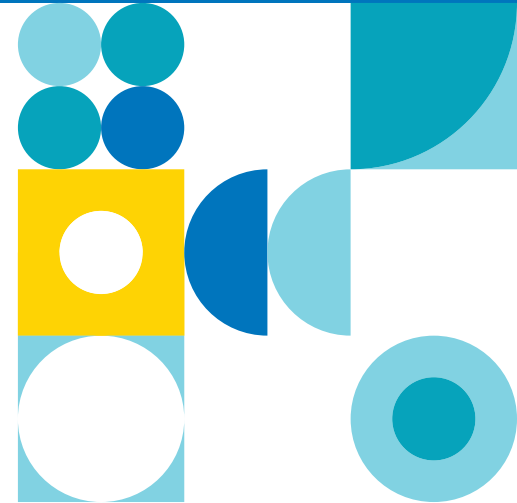
Pourquoi avez-vous reçu une relance ?

Vous venez de recevoir un avis amiable, une mise en demeure ou un courriel vous invitant à régulariser votre situation.

Cela signifie qu'un de vos paiements ne nous est pas parvenu à la date d'exigibilité et que des majorations de retard vous ont été appliquées.

Ces majorations sont appelées :

- **Majorations de retard initiales** lorsque vous n'avez pas réglé à la date d'échéance les cotisations sociales dues. Le montant de ces majorations s'élève à 5% des contributions et cotisations dues à l'Urssaf.
- **Majorations de retard complémentaires** lorsque votre retard n'a pas été régularisé dans les délais impartis. Leur montant s'élève, dans ce cas, à 0,20% par mois de retard.



Avis amiable

Mois	Cotisation	Majoration	Versé	Montant
Septembre 2019	127,00 €	6,35 €	133,35 €	133,35 €
Total	127,00 €	6,35 €	133,35 €	133,35 €

Relance Avis amiable

Mois	Cotisation	Majoration	Total
Septembre 2019	127,00 €	6,35 €	133,35 €
Total	127,00 €	6,35 €	133,35 €

Montant à payer: 62056,00 €

Mise en demeure

Mois	Cotisation	Majoration	Total
Septembre 2019	127,00 €	6,35 €	133,35 €
Total	127,00 €	6,35 €	133,35 €

Total à payer (1): 62056,00 €

Vous pouvez bénéficier d'une remise des majorations de retard

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une remise des majorations de retard ?

La remise de vos majorations de retard peut être accordée sous certaines conditions :

- La totalité des cotisations ayant donné lieu à application des majorations de retard doit être réglée ;
- En cas de taxation d'office soldée, il vous appartient de fournir une déclaration avant tout examen de votre demande ;
- Vous devez formaliser votre demande de remise des majorations de retard, au moyen d'un recours gracieux auprès de votre Urssaf ;
- Vous devez motiver votre demande de remise en précisant notamment les causes ayant entraîné le retard pris dans le règlement de vos cotisations à l'échéance ;
- Enfin, il est utile de vérifier qu'il ne subsiste pas de frais de justice à régler sur votre compte ou auprès d'un huissier et, le cas échéant, de procéder à leur règlement.

Aucune remise de majorations ne vous sera accordée suite à un constat de travail dissimulé. Pour en savoir plus, contactez votre Urssaf.



Cas particulier : la remise automatique du Directeur

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une remise automatique par le Directeur de l'Urssaf ?

Si vos majorations et pénalités ne résultent pas d'un contrôle, vous pouvez bénéficier d'une remise automatique par le Directeur de votre Urssaf lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Vous n'avez commis aucune infraction durant les 24 mois précédents ;
- Les montants des majorations de retard en cause sont inférieurs [au plafond de la sécurité sociale](#) ;
- Vous avez réglé les cotisations dues et vous avez fourni toutes les déclarations attendues dans le mois suivant la date d'exigibilité.

Dans ce cas, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Vous serez informé de la mise à disposition de la notification d'accord de remise dans votre espace en ligne.

Notification suite à remise amiable

The image shows a document from Urssaf (Au service de notre protection sociale) titled "NOTIFICATION SUITE A REMISE AMIABLE" for an "EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL". The document is addressed to "SARL". It contains the following information:

- URSSAF DE:** SARL
- Objet:** Remise automatique des majorations et des pénalités
- Madame, Monsieur,** Je vous informe que vous bénéficiez de la remise automatique des majorations et pénalités détaillées ci-dessous :
- Période(s):** Janvier 17
- Date(s) d'exigibilité:** 06/02/2017
- Date de versement:** 14/02/2017
- Majorations et pénalités:** 227,00
- Remise accordée:** 227,00
- Montant à payer:** 0,00

Je tiens à souligner le caractère exceptionnel de cette remise.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Respectueusement
La Direction

At the bottom, there is a section for "ETABLISSEMENT" (SARL) and a "RECEVUE A L'EMBALEME" (Stamp) area with fields for "N° SIRET", "N° Compte", and "N° Immatriculation".

1. Se connecter à son compte

Comment accéder à votre espace en ligne ?

Après avoir renseigné les zones "Siret" et "Mot de passe" sur urssaf.fr, vous accédez à la page d'accueil "Vos services en ligne".

Comment créer votre espace en ligne ?

Si vous n'avez pas créé votre espace en ligne, connectez-vous sur la page d'accueil d'urssaf.fr et cliquez en haut à droite, sur "Créer votre espace".

Complétez la demande d'adhésion.

Dès que votre adhésion sera confirmée, vous pourrez bénéficier des nombreuses fonctionnalités de l'espace en ligne :

- consulter votre compte,
- effectuer vos paiements,
- obtenir des attestations etc,
- et effectuer votre demande de délai.



Création de votre espace en ligne

Accès à votre espace en ligne

Page d'accueil du site urssaf.fr

Créer votre espace en ligne

Connectez-vous

Urssaf
Au service de notre protection sociale

Employeur Indépendant Particulier Découvrir l'Urssaf

Vous êtes

Employeur →

Indépendant →

Particulier →

Artiste-auteur Marin

Que cherchez-vous ? OK

Avec vous, agir pour une protection sociale durable et solidaire.

2. Accéder au formulaire de demande de remise de majorations de retard

Votre tableau de bord vous permet d'accéder à la situation de votre compte

Une fois connecté à vos services en ligne, vous pouvez retrouver vos informations sur votre tableau de bord. Vous voyez immédiatement si vous êtes débiteur, créateur ou à jour.

Pour accéder au formulaire de demande de remise de majorations, naviguez sur l'encart "Services en un clic", situé à droite de votre écran, et de cliquer sur le lien "Demander une remise de majorations de retard".

RAPPEL

La demande de remise de majorations de retard ne peut pas être prise en compte si celles-ci sont liées à une situation de travail dissimulé.



Mes services en ligne

Accueil | **Compte** | Mon Profil | Documents | Actualités | Messagerie

Compte > Tableau de bord > Accéder au tableau de bord

Bonjour

Sur votre compte Employeur

Solde à jour (à titre indicatif)

Télépaiement enregistré pour échéance du 15/10/2020: 2748 €

Télépaiement enregistré pour échéance du 10/11/2020: 2478 € [Modifier]

Prochaine échéance: 15/12/2020

Services en un clic

Déclarer les favoris

- Tableau de bord
- Télépayer
- Déclarer un salarié
- Déclarer des cotisations
- Estimateur de la régularisation générale
- Demander une attestation
- Demander un relevé de situation comptable
- Demander une remise de majorations de retard**

Nos derniers échanges

[+ Nouveau message]

Messagerie

3. Compléter le formulaire de demande de remise de majorations de retard

Quelles sont les informations à fournir ?

Formulez votre demande en précisant les périodes concernées par l'application des majorations de retard ainsi que les motifs qui vous conduisent à effectuer cette demande et cliquez sur "Suivant"

Afin de procéder à une analyse complète de votre dossier, il est important d'apporter toutes les précisions nécessaires.



Composition de la demande

The screenshot shows a web application interface with a navigation bar at the top containing 'Accueil', 'Compte', 'Mon Profil', 'Documents', 'Actualités', and 'Messagerie'. The breadcrumb trail is 'Compte > Paiement > Demander une remise de MR et/ou de pénalités'. The main content area is titled 'Aide / contact' and features a progress bar with three steps: 'Composition de la demande' (active), 'Aperçu', and 'Envoi'. Below the progress bar, there is a 'Coordonnées' section with fields for 'Téléphone fixe', 'Adresse e-mail', 'Téléphone mobile', and 'Inconnu', along with a 'Modifier' button. The 'Objet du message' is 'Demander une remise de majorations de retard et/ou de pénalités'. A note states '* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires'. The form includes a section for 'Remise de majorations de retard et/ou de pénalités portant sur :', with a text input field for 'Période(s) concernée(s) *' and another for 'Motif de la demande *'. On the right side, there are two sidebars: 'Références du compte' showing 'EURL', 'Siret', and 'N° interne 537'; and 'Services en un clic' listing 'Tableau de bord', 'Télépayer', 'Déclarer un salarié', 'Demander une attestation', and 'Demander une remise de majorations de retard'.

4. Valider votre demande de remise de majorations de retard

Comment vérifier la prise en compte de votre demande ?

Relisez votre saisie avant de cliquer sur “Valider” pour finaliser votre demande. Une fois votre demande terminée, celle-ci apparaît dans votre messagerie avec le statut “En cours”.



Composition de la demande

Compte > Paiement > Demander une remise de MR et/ou de pénalités

Aide / contact

Composition de la demande Aperçu Envoi

Coordonnées

Téléphone fixe Adresse e-mail

Téléphone mobile Inconnu

Objet du message : Demander une remise de majorations de retard et/ou de pénalités

Remise de majorations de retard et/ou de pénalités portant sur :

Périodes concernées janvier 2020

Motif de la demande Bonjour,

Je vous formule une demande de remise pour la période du mois de janvier 2020, suite à un retard de paiement d'un client important, j'ai été contraint de décaler le paiement des cotisations de 10 jours.

Cordialement

Ma demande est effectuée dans le cadre du droit à l'erreur Non

Précédent Valider

Références du compte

Références du compte EURL

Siret

N° interne 537

Services en un clic

- Tableau de bord
- Télépayer
- Déclarer un salarié
- Déclarer des cotisations
- Estimateur de la régularisation générale
- Demander une attestation
- Demander un relevé de situation comptable
- Demander une remise de majorations de retard

Voir aussi...

5. Suivre votre demande de remise de majorations de retard

Où suivre sur votre compte votre demande de remise de majoration ?

Vous pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande dans la rubrique "Nos échanges".

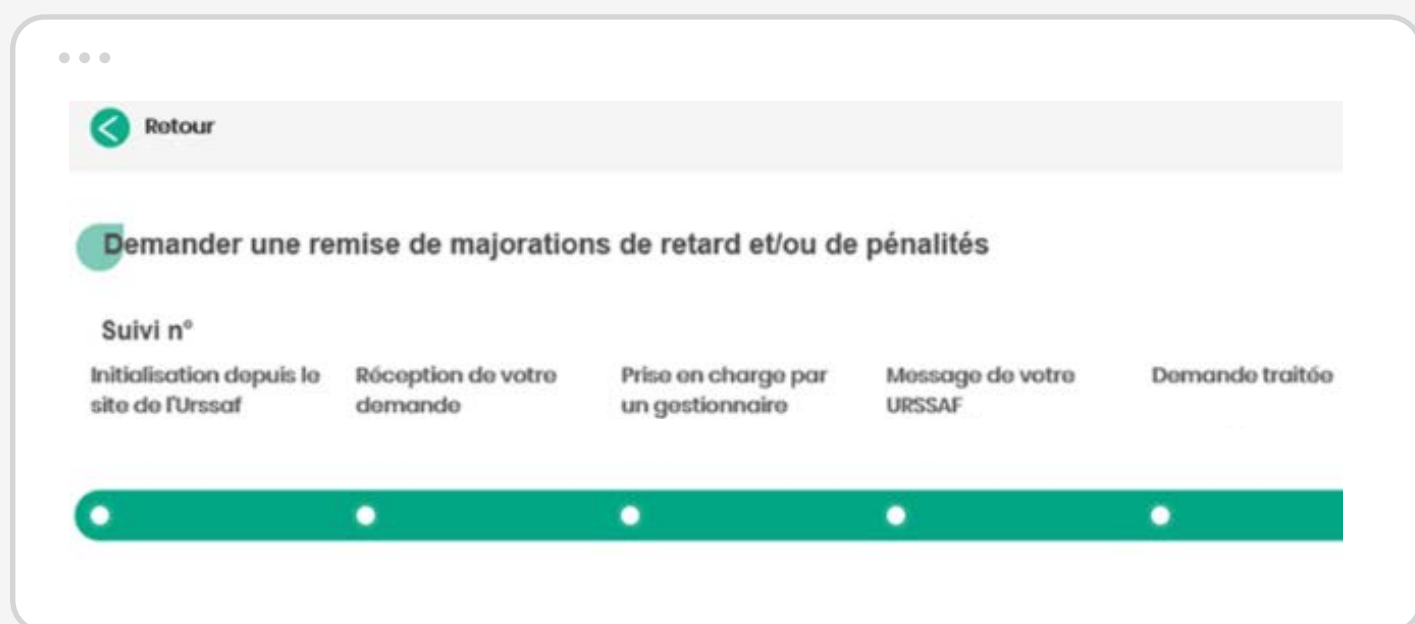
Vous serez informé de la décision de l'Urssaf par la réception d'une notification dans la messagerie de votre espace en ligne.

Si besoin, l'Urssaf pourra vous demander des informations complémentaires nécessaires à l'instruction de votre demande.

À tous moments vous pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande dans la rubrique "nos échanges" de votre compte Urssaf sur urssaf.fr.



Suivi de l'avancement de votre dossier



5. Suivre votre demande de remise de majorations de retard (suite)

Suivi de l'avancement de votre dossier

The screenshot shows the Urssaf website interface. At the top, there are navigation links: "Lettre d'information", "Taux et barèmes", "Espaces dédiés", and "Outre-mer". The main header features the Urssaf logo and the tagline "Au service de notre protection sociale". Below this, there are tabs for "Informations employeurs" and "Informations indépendants", along with a search bar labeled "Rechercher" and an "OK" button.

The main content area is titled "Mes services en ligne" and includes a navigation bar with "Accueil", "Compte" (highlighted), "Mon Profil", "Documents", "Actualités", and "Messagerie". Below the navigation bar, there is a breadcrumb trail: "Compte > Tableau de bord > Accéder au tableau de bord".

The central part of the interface displays a "Retour" button and a document titled "Document de votre Urssaf : NOTIFICATION SUR DEMANDE DE REMISE". Below this, a message dated "13/01/2020 - Votre Urssaf" states: "Message : Veuillez trouver ci-joint un document envoyé par votre Urssaf." A PDF icon labeled "document.pdf" is visible.

On the right side, there is a "Références du compte" section with fields for "Références du compte EURL", "Siret", and "N° interne 537". Below this is a "Services en un clic" section with a "Gérer les favoris" link.

Notification

The screenshot shows a PDF notification document from Urssaf. The header includes the Urssaf logo and the title "NOTIFICATION SUITE A DEMANDE DE REMISE EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL".

The document contains the following information:

- URSSAF DE 33116 220
- Tel: 3957 www.ursaf.fr
- POUR NOUS CONTACTER PRODUCTION - TEL: 3957
- Objet : Décision suite à votre demande du

The main body of the document is addressed to "Madame, Monsieur," and states: "Je vous informe que je vous accorde la remise totale des majorations et pénalités relatives aux montants et périodes détaillés ci-après. Cette décision prend en compte le respect du délai qui vous été octroyé. Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Cordialement, La Direction."

A table summarizes the financial details:

Période	Majorations de retard complémentaires initiales	Majorations Virement	Pénalités	Total
Janvier 19	4,00	100,00	0,00	104,00
Février 19	4,00	101,00	0,00	105,00
Mars 19	4,00	110,00	0,00	114,00
Total Examiné	12,00	311,00	0,00	323,00
Remise Accordée	12,00	311,00	0,00	323,00

Montant restant dû : 0,00